



Duillier, le 9 juillet 2012

Procès-verbal - Séance du Conseil Communal de Duillier du 28 juin 2012, à 20h00

Présidence : Willy Jaques, Président

Le Président salue l'Assemblée, ainsi que la Municipalité (absent : Ch. Challande).

36 conseillers sont présents

9 excusés : Chantal Binetti, Beatrix Bischofberger, François Blanchoud, Nicole Durussel, Helen Losey, Julien Marsens, Marianne Mugnier, Glenn Michel, Rudolf Schwaerzel

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Depuis le dernier Conseil, nous déplorons la disparition de trois personnes : Mme Andrée Streiff, domiciliée à Duillier depuis juillet 1968, nous a quittés le 1^{er} avril à l'âge de 80 ans. M. Henri Clément, domicilié à Duillier depuis juillet 1997, nous a quittés le 10 mai à l'âge de 80 ans. Mme Clara Rossi, domiciliée à Duillier depuis juillet 1989, nous a quittés le 25 juin, à l'âge de 55 ans.

En leur mémoire, le Président demande à l'Assemblée de se lever et de garder une minute de silence.

Le Président propose à l'Assemblée de rajouter un point à l'ordre du jour. Le point 7. deviendra « Nomination d'une commission ad hoc de trois personnes pour l'assainissement de la butte de tir et l'installation de récupérateurs de balles ».

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2011;
2. Communication(s) de la Municipalité ;
3. Préavis n° 001/12 sollicitant l'approbation de la modification des statuts de l'Association à buts multiples des communes du district de Nyon et l'adhésion à la nouvelle Organisation Régionale de la Protection Civile du District de Nyon (ORPC) ;
4. Préavis n° 002/12 relatif aux comptes 2011 ;
5. Nomination d'une commission ad hoc de trois personnes pour l'adoption du règlement communal sur la gestion des déchets et l'introduction du principe de causalité sous forme de taxe au sac ;
6. Nomination d'une commission ad hoc de trois personnes pour la réhabilitation des anciens locaux de la Poste ainsi que du studio au 1^{er} étage afin d'y installer l'administration communale ;
7. Nomination d'une commission ad hoc de trois personnes pour l'assainissement de la butte de tir et l'installation de récupérateurs de balles ;
8. Élections statutaires ;
9. Divers et propositions individuelles.

L'ordre du jour ainsi modifié est approuvé et accepté à l'unanimité.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2011

Le procès-verbal de ladite séance est accepté à l'unanimité.

2. Communications de la Municipalité

➤ **Jacques Mugnier**

Je vous prie d'excuser l'absence de Monsieur Christophe Challande. Après cette première année de législature, j'aimerais remercier les conseillers ainsi que mes collègues municipaux. Voici un bref aperçu des sujets qui nous ont préoccupés cette année: notre établissement scolaire, à propos duquel le canton, la Direction et l'AISE ont des vues différentes; la gestion du personnel et des locaux de l'UAPE; le décès de Michel Francelet et les parcelles constructibles dont la vente pourrait signifier une croissance démographique rapide de notre village; la grande réorganisation de notre archiverie. Il y a également nos divers projets en cours.

Acquisition de la bande de terrain – Propriété de M. et Mme Philippe Vautier

Suite au préavis accepté en 2011, les 296 m² en question sont désormais en mains communales par acte de vente notarié. L'achat s'est fait à 100.- le m². Nous procéderons à l'installation de la clôture prévue et au réaménagement des parkings locataires.

Giratoire route de l'Etraz

La commune de Prangins a soumis son préavis type. Ce dernier sera soumis à leur conseil communal en octobre prochain. Nous souhaiterions vous soumettre ce préavis en septembre prochain.

Conseil régional

Le plan d'investissement régional prévoit un financement solidaire pour les infrastructures indispensables à la qualité de vie de la région. Fruit de 8 ans de travaux, il renforce le passage à la concrétisation des projets. Le plan d'investissement devait être soumis au conseil intercommunal en avril dernier pour être ensuite soumis aux communes concernées. Le préavis a été retiré suite aux différentes remarques et interventions des communes. Il sera présenté à nouveau à la fin de l'année 2012.

Agglomération Franco-Valdo-Genevoise

Il s'agit d'un projet de territoire pour développer le bassin lémanique autour de Genève. Le nom, à consonance technocratique ou peu reconnue par la population, doit être remplacé. On ne comprend pas les tergiversations à propos de ce nom.

➤ **Claude Bosson**

Lors du dernier conseil, la question de l'éclairage des chemins de Valire et de Plaisance avait été soulevée. Après discussion avec la Municipalité, nous pouvons répondre qu'aucun éclairage n'est prévu pour l'instant sur le chemin de Plaisance. Si les riverains nous font savoir qu'ils souhaitent un éclairage public, nous étudierons la question. Quant au chemin de Valire, il est entièrement privé et il n'est pas du ressort de la Municipalité de s'en occuper. Il serait toutefois possible d'envisager des travaux simultanés et harmonieux pour les deux chemins.

Conduite Trois-Fontaines – Rigolette

Les travaux vont bon train. L'objectif de réaliser l'aménagement du chemin du Four pendant les vacances est toujours d'actualité. La 1^{ère} phase de travaux (Grand-Clos jusqu'au carrefour de l'épicerie) arrive à échéance. Les travaux avancent sans grosses surprises et l'accès aux propriétés est maintenu chaque jour. Le bitume sera posé la semaine prochaine. La route sera réouverte pour les bordiers uniquement. La déviation par Sous-Servaz reste en place. La commission de sécurité a été approchée par les riverains afin de limiter la vitesse sur ce tronçon. Les propositions de la commission rejoignaient les mesures envisagées par la Municipalité. De concert, nous avons opté pour la mise en place de toberones. La 2^{ème} phase de travaux, axée sur le carrefour du chemin du Four, rendra la rue des Trois-Fontaines sans issue depuis l'église. Cette phase aura lieu pendant les vacances.

SDIS

Une nouvelle loi obligera les communes qui n'ont pas encore adhéré au SDIS régional à revoir leur position d'ici la fin de l'année. Le SDIS Nyon-Région deviendra vraisemblablement le SDIS Nyon-Dôle, et devrait comporter 18 communes. Duillier a déjà intégré le SDIS en 2008.

Assainissement de la butte de tir

Le projet avance à grand pas : l'étude est terminée et les soumissions rentrées. Un préavis commun avec la commune de Prangins est en train d'être finalisé. Celui-ci sera soumis au Conseil de Duillier en septembre.

Capteurs solaires du Centre Communal

Une convention a été signée avec la SEIC pour la mise à disposition de la toiture du Centre Communal, équipée de panneaux solaires. En contrepartie, la SEIC verse une indemnité pour toute la durée de la convention.

➤ **Claude Bosson, au nom de Christophe Challande**

Déchetterie intercommunale

Le dossier avance. Des séances ont lieu régulièrement avec la Municipalité de Prangins et les différents mandataires. Nous sommes freinés par les études interminables imposées par l'Etat. Nous gardons bon espoir de voir la déchetterie opérationnelle au plus tard au début de l'année 2014.

Nouvelle taxation des déchets

Notre commune n'échappera pas à la taxe au sac/taxe au poids. Notre Municipalité ne pense pas la mettre en application au 1^{er} janvier 2013. Il nous est en effet difficile d'imposer aux citoyens un tri sélectif des déchets sans leur offrir une déchetterie ou un Ecoparc adapté à leurs besoins.

Giratoire route de l'Etraz « Les Murettes »

Prangins pilote ce dossier. Un préavis est en cours de rédaction les mandataires de Prangins. Nous regrettons de ne pas pouvoir vous le présenter au conseil de ce jour et espérons vous le soumettre lors de la prochaine séance, en automne prochain.

Centre Communal – Réfection de la toiture

Les comptes sont bouclés et nous pouvons annoncer que le budget a été respecté. Le préavis prévoyait une dépense de 415'000.- ; celle-ci a été au final de 410'260.-.

Ancienne Poste

L'étude pour la transformation des locaux en bureau du greffe est en cours. Nous espérons le dépôt du préavis pour le prochain conseil.

Routes

Dès le mois de mai, une première phase de réfection de nos routes et chemins communaux a été mise en place. Une seconde phase de moindre importance aura lieu au printemps prochain. Ces travaux effectués, nous devrions être tranquilles pour les cinq à six prochaines années.

Trottoir Panlièvre

Une mise à l'enquête concernant la création d'un trottoir au début du chemin de Panlièvre va débuter. Il s'agit d'obtenir un permis de réalisation et d'établir les servitudes avec le propriétaire de la parcelle en question, qui met à disposition de la commune le terrain nécessaire pour créer ce trottoir sans perdre les places de parc existantes. Un préavis sera soumis au conseil pour ces travaux.

Logements communaux

Les logements communaux ont été remis aux mains d'une régie afin d'assurer leur gestion et leur suivi.

➤ **Claudine Vanat-Gachet**

Ecoles

A la rentrée scolaire, l'Etablissement de l'Esplanade accueillera environ 50 élèves de plus que l'année précédente. Trois salles de classe supplémentaires seront installées dans des portakabins. Une salle supplémentaire est créée à Bassins, et une autre à Le Vaud. Concernant les élèves de Duillier, les CYP2 (3 et 4^{ème} primaire) iront dorénavant à Coinsins, la Direction appliquant la vision « Harmos ». Duillier accueille

les classes CIN et CYP1 (de l'enfantine à la 2^{ème} primaire) des villages « du bas ». Le Conseil d'Etablissement de l'Esplanade est enfin au complet et va démarrer à la rentrée.

Résidence Plein Sud

Le travaux ont commencé il y a un mois et les logements seront disponibles au printemps 2014. Pour rappel, la commune de Duillier a participé à hauteur de 200'000.-- à ce projet. Nous sommes toujours à la recherche de « mamans de jour » rémunérées et de bénévoles pour livrer les repas à domicile.

Petit Casse-Croûte

Une réorganisation complète du Casse-Croûte est en cours. Jusqu'à présent, notre UAPE était une antenne de l'Abriroque entièrement gérée par Bassins. Notre structure arrivait à un état de saturation, dû essentiellement à l'attractivité des tarifs, mais il ne nous était pas possible d'implémenter des changements par souci d'équité entre les deux structures. Nous avons également appris la semaine dernière que l'éducatrice responsable du Petit Casse-Croûte ne souhaitait plus travailler à Duillier à la rentrée prochaine. Dès lors, nous avons décidé de reprendre la gestion de cette CAPS (Cantine avec Activités Post Scolaires). La cantine ouvrira à la rentrée et aura un nouveau fournisseur de repas. Un tarif fixe de 15.- par enfant sera facturé pour l'heure et demie de garde et le dîner. En ce qui concerne les après-midi, un certain flou demeure car ce service dépend de l'engagement d'une Educatrice de l'enfance et des autorisations de la SPJ. Tout le nécessaire a été entrepris pour pouvoir proposer cette structure à la rentrée d'août.

3. Préavis n° 001/12 sollicitant l'approbation de la modification des statuts de l'Association à buts multiples des communes du district de Nyon et l'adhésion à la nouvelle Organisation Régionale de la Protection Civile du District de Nyon (ORPC)

Lu le préavis municipal

Ouï le rapport de la commission ad hoc

Le Conseil communal accepte le préavis municipal tel que présenté. Décision prise au vote à main levée à l'unanimité.

4. Préavis n° 002/12 relatif aux comptes 2011

Lu le préavis municipal

Ouï le rapport de la commission de gestion et des finances

Le Conseil Communal accepte les comptes 2011 tels que présentés. Décision prise au vote à main levée à l'unanimité.

5. Nomination d'une commission ad hoc de trois personnes pour l'adoption du règlement communal sur la gestion des déchets et l'introduction du principe de causalité sous forme de taxe au sac

Trois candidats se proposent :

Patricia Maye

Sylvie Mueller

Sébastien Maillard

Ils sont élus par acclamation.

6. Nomination d'une commission ad hoc de trois personnes pour la réhabilitation des anciens locaux de la Poste ainsi que du studio au 1^{er} étage afin d'y installer l'administration communale

Trois candidats se proposent :

Christian Chambordon

José Riquez

Hélène Baudet

Ils sont élus par acclamation.

7. Nomination d'une commission ad hoc de trois personnes pour l'assainissement de la butte de tir et l'installation de récupérateurs de balles

Trois candidats se proposent :

Jean-Claude Frei
Eric Blein
Elisabeth Mertens

Ils sont élus par acclamation.

8. Elections statutaires

Le Président, Willy Jaques, le Vice-Président, Olivier Chambaz, ainsi que le 2nd Vice-Président, Philippe Gros, sont réélus par acclamation.

La Secrétaire Marie Berset démissionne du Conseil Communal. Brigitte Perez est élue au poste de Secrétaire par acclamation.

Les Scrutatrices Beatrix Bischofberger et Maja Stuessi, ainsi que les Scrutatrices suppléantes Sylvie Mueller et Catherine Navarro, sont réélues par acclamation.

Dario Fossati quitte la Commission de gestion et des finances. Marco Coletta est élu à la Commission de gestion et des finances par acclamation.

9. Divers et propositions individuelles

André Stäubli: Concernant les déchets: des personnes se plaignent souvent du manque de possibilité pour les déchets compostables. Ce serait bien d'avoir un endroit où les entreposer par quartier.

Jacques Mugnier: Nous avions auparavant des containers verts. Cela engendrait des coûts élevés pour peu de quantité de déchets. Certains mettaient n'importe quoi dans leur compost et on devait trier encore une fois. La question sera traitée dans le sujet sur la déchetterie.

Jean-Daniel Macherel: Concernant les travaux de route: merci à la Municipalité pour sa rapidité de réaction pour régler la circulation au chemin Sous-Servaz. Quand arrive la phase de goudronnage et quand la route va-t-elle être fermée?

Claude Bosson: La semaine prochaine, les trous creusés dans la route vont être comblés avec un tapis provisoire. Le revêtement final se fera dès l'année prochaine, une fois le tronçon de la Rigolette réalisé.

Ernest Durusset: Un panneau au début de la route entre Prangins et Sous-Servaz interdit aux camions de plus de 3,5 t. de circuler. Pourquoi n'y a-t-il pas le même panneau depuis Duillier pour cette même route?

Jacques Mugnier: Il y a effectivement un panneau 50km/h, mais pas de panneau d'interdiction, à ma connaissance.

Dario Fossati: Le terrain de foot a été endommagé. Va-t-on réparer le 2^{ème} but prochainement?

Jacques Mugnier: Un enquête est menée concernant ces multiples déprédations. Nous pensions attendre d'en savoir plus avant de remettre un but. Cela va se faire néanmoins bientôt, mais il nous reste à discuter des dimensions de ce dernier.

Catherine Navarro: Il est difficile pour les petits footballeurs d'accéder au terrain. Peut-on envisager d'installer un petit but quelque part d'autre?

Jacques Mugnier: Il existe un chemin alternatif et un peu moins dangereux pour accéder au terrain: la petite route qui va vers Coinsins.

André Stäubli: Sur le Conseil régional: la brochure reçue ce soir est plus concrète, mais en général elle contient beaucoup de choses peu importantes. Le contenu est souvent répétitif et ces brochures coûtent cher.

Jacques Mugnier: J'abonde dans votre sens. On essaie de faire la balance entre le trop et le trop peu d'information.

Doris Walgenwitz: A-t-on identifié la personne qui a commis des déprédations sur les toblerones au chemin Sous-Servaz?

Claude Bosson: Non, personne n'a été identifié pour l'instant.

Bernard Bürki: Sur la route des Trois-Fontaines, vers l'église, la vue sur les véhicules venant de Nyon est mauvaise. Peut-on installer un miroir?

Jacques Mugnier: La Municipalité prend note.

Sébastien Maillard: J'aimerais ouvrir la discussion sur la lettre reçue de Manon Weber (démissionnaire de l'UAPE). Lecture de la lettre. Pourquoi une telle augmentation des tarifs (passage de 80.- à 225.- par mois)?

Claudine Vanat-Gachet: Les montants facturés par l'Abriroque étaient bien trop attractifs et il devenait inévitable, à terme de devoir les augmenter. Il n'était pas possible que les parents paient moins de 10.- pour la garde et le repas de midi, sachant que ce dernier coûte déjà 10.- et qu'il faut payer le personnel d'encadrement. Nous nous sommes alignés sur les prix facturés dans les cantines des villages de notre arrondissement scolaire et nous proposons un tarif fixe par souci d'équité entre les familles.

Willy Jaques: Je propose d'ajourner le débat au prochain conseil. La question sera rediscutée.

Jacques Mugnier: En complément d'information: ces tarifs ne sont pas décidés pour gagner de l'argent, mais servent à payer le service.

Marco Coletta: Le bruit de l'autoroute, en particulier durant l'été, ennuie certains citoyens. Peut-on faire un mur anti-bruit?

Jacques Mugnier: Des aménagements ont déjà été faits: il y a la surélévation du terrain au chemin de Valire et la plantation d'ifs vers le hameau villageois. Nous ne prévoyons rien d'autre pour l'instant.

Willy Jaques: Il existe un cadastre du bruit, qu'on peut consulter depuis internet.

André Stäubli: À l'époque on avait hésité entre un talus et une palissade. Il y a 15 ans nous avons choisi l'option talus, mais je pense que la palissade aurait été plus efficace.

Marco Coletta: J'attends que le syndic étudie la question et je le remercie pour les précisions au sujet de ce qui a été fait jusqu'à présent.

Bernard Bürki: Concernant la sécurité entre l'auberge et l'église et les piétons qui passent sur la route: Peut-on mettre un panneau pour indiquer le chemin par l'école?

Jacques Mugnier: On pourrait rajouter un panneau, mais nous voulons éviter l'effet « sapin de Noël ». Nous pourrions par exemple rappeler avec une flèche le chemin vers l'école, au niveau de chez Henriod.

La séance est levée à 21h20.

Le Président

La secrétaire

Willy Jaques

Marie Berset